

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 20 juin 2012, une note d'information relative à l'augmentation de capital de la société Attijariwafabank réservée aux salariés du groupe Attijariwafabank au Maroc.

L'augmentation de capital a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire d'Attijariwafabank tenue le 29 Mars 2012 et porte sur un total de 102 449 200 dirhams, qui sera réparti comme suit :

- Montant maximum : 102 449 200 dhs
- Prix de souscription : 290 dhs
- Nombre maximum d'actions offertes : 353 273
- Période de souscription : du 28 juin au 2 juillet 2012

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressé sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - au siège de Attijariwafabank : 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca. Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - à Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 05.22.47.64.35
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM:

Tél. : 05 37 68 89 22

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/024/2012

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières